

Direction du bureau du sous-ministre
et du secrétariat

PAR COURRIEL

Le 9 novembre 2020

DEMANDEUR

N/Réf. : 202010-27

Objet : Demande d'accès à l'information

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 21 octobre 2020.

La recherche a permis de repérer un document concernant votre demande qui vous est accessible. Vous le trouverez ci-joint.

Pour ce qui est du dernier point de votre demande, nous ne détenons pas de document. En effet, la configuration de notre base de données ne rend pas l'extraction de cette statistique possible.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès à l'information,

Démosthène Blasi

p. j. 2